Concours Commun Voie Apprentissage Bilan général, résultats et statistiques

SESSION 2016

1 – Présentation des concours	1
1.1 ECOLES RECRUTANT SUR LE CONCOURS COMMUN VOIE APPRENTISSAGE	1
1.2 DUREE ET COEFFICIENTS DES EPREUVES :	1
2 – Profils des inscriptions	2
3 – Statistiques et résultats	3
3.1 RESULTATS PAR DIPLOME	3
3.2 NOMBRE DE PLACES OFFERTES, D'INTEGRES ET DE CONTRATS SIGNES	4
3.3 RESULTATS PAR GENRE ET PAR BAC D'ORIGINE	7
4 – Commentaires et statistiques par épreuve	8
4.1 EXAMEN DU DOSSIER	8
4.2 ANALYSE ET SYNTHESE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	9
4.3 LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS	11
5 – Conclusion	12

1 - Présentation du concours

1.1 Ecoles recrutant sur le concours commun voie Apprentissage

Pour rappel, le concours commun voie apprentissage est **ouvert** aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un <u>diplôme professionnel de deux années d'études supérieures</u> ou en année de préparation d'un <u>diplôme national de licence professionnelle</u> (<u>arrêté du 25 juillet 2014</u>).

Il est également ouvert aux titulaires d'un de ces diplômes.

L'intégration dans une école est subordonnée à l'obtention du diplôme requis et à la signature d'un contrat d'apprentissage. Le concours est accessible sans condition de nationalité. La limite d'âge est fixée à l'article L-6222-1 du code du travail (moins de 26 ans à la signature du contrat).

Agrocampus Ouest - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage :

´- cursus ingénieur en agroalimentaire (Rennes), ingénieur en horticulture et ingénieur en paysage (Angers)

AgroParisTech - Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement - cursus ingénieur

Bordeaux Sciences Agro* - École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

ENSAIA - École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires ; **Nancy :** - spécialité production agroalimentaire

ENSAT - École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

Oniris - Nantes Atlantique - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation -: - cursus ingénieur (filières alimentation–agroalimentaire et biotechnologies de la santé)

VetAgroSup - Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement : **cursus ingénieur (Clermont-Ferrand)**

1.2 Coefficients et durée des épreuves

Cette voie de concours comporte une phase nationale d'admissibilité qui s'est déroulée le 9 mars 2016 permettant d'établir une liste d'aptitude non classante et une phase d'admission par école.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

<u>ÉPREUVE</u>	<u>DURÉE</u>	COEFFICIENT
Selection sur dossier	/	1
Langue vivante*	1 heure	1
Analyse et synthèse de documents scientifiques et techniques	2 heures	1
TOTAL		3

^(*)L'épreuve de langue vivante est en anglais.

Depuis cette session 2016, pour les trois épreuves qui permettent l'établissement de la liste d'aptitude, **une note minimale est fixée :** si un candidat obtient une note strictement inférieure à 7 pour l'une des trois épreuves, il est éliminé.

^{*} Le cursus par apprentissage ne donne pas accès à toutes les spécialités de l'Ecole ; se renseigner auprès de Bordeaux Sciences Agro.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

<u>ÉPREUVE</u>	<u>DURÉE</u>
Entretien avec le jury	30 minutes

A l'issue des entretiens, chaque école dresse une liste principale et une liste complémentaire classées par ordre de mérite.

2 - Profils des inscriptions

463 candidats se sont inscrits au concours commun voie Apprentissage de la Banque Agro-Veto (375 en 2015).

Répartition:

Par sexe:

Filles	255
Garçons	208

Par nationalité :

FRANCE	447
MAROC	5
CAMEROUN	2
ALLEMAGNE	2
NIGERIA	1
BENIN	1
INDONESIE	1
ROYAUME-UNI	1
GABON	1
MADAGASCAR	1
SENEGAL	1

Par thème choisi (épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques) :

AGROALIMENTAIRE	192
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	112
PRODUCTIONS ANIMALES	74
ENVIRONNEMENT	64
PAYSAGE	21

Par diplôme d'origine :

BTS	28
BTSA	225
DUT	144 (dont 134 Génie Biologique)
LICENCE PROFESSIONNELLE	66

- Sur les 463 inscrits, 144 étaient boursiers, soit 31,1%

3 - Statistiques et résultats

3.1 Résultats par diplôme

Diplôme requis	inscrits	admissibles	NTÉGRÉS	AGROCAMPUS OUEST - AgroAlimentaire	AGROCAMPUS OUEST - Horticulture	AGROCAMPUS OUEST - Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Oniris Nantes	VetAgro Sup
BTSA PA - PRODUCTIONS ANIMALES	+						2	1		2		-
	24	12	7					1			_	
BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE	4	1	1								1	
BTS BIOANALYSES CONTRÔLES	3	1	1				1			1		
BTS BIOTECHNOLOGIE	6	4	3				2			1		
BTS DIÉTÉTIQUE	7	4	2	1			1					
BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES												
BIO-INDUSTRIES	7	4	3				2				1	
BTSA ACSE - ANALYSE ET CONDUITE DE SYSTÈMES												
D'EXPLOITATION	28	11	5				1	2		1		1
BTSA ANABIOTEC - ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES												
ET BIOTECHNOLOGIQUES	19	9	5				1	2		2		
BTSA AP - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	19	11	5			5						
BTSA APV - AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES	23	11	8				2	2	1	2		1
BTSA GEMEAU - GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU	5	2	1				1					
BTSA GF - GESTION FORESTIÈRE	15	8	5				5					
BTSA GPN - GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE	8	6	5				2			2		1
BTSA PH - PRODUCTIONS HORTICOLES	10	5	4		2		1			1		
BTSA STA - OPTION : ALIMENTS ET PROCESSUS		_					_			_		
TECHNOLOGIQUES	38	19	14	5					4	2	3	
BTSA VO - VITICULTURE-OENOLOGIE	36	20	12				1	8		2		1
BTSM PÊCHE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN	1	0	0				-	Ü				_
DUT CHIMIE	2	0	0									
DUT GÉNIE BIOLOGIQUE	134	78	36		2	1	7		5	8	4	3
DUT GÉNIE CHIMIQUE-GÉNIE DES PROCÉDÉS	2	1	0			_	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			-		,
DUT HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	3	1	1						1			
DUT MESURES PHYSIQUES	1	0	0									
DUT QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET	1	U	U									
ORGANISATION	1	0	0									
	1	0	0									
DUT SCIENCE ET GÉNIE DES MATÉRIAUX	1	U	U									
LICENCE PRO AGRICULTURE												
BIOLOGIQUE(PRODUCTION, CONSEIL, CERTIFICATION ET	_	2			4							
COMMERCIALISATION)	5 8	2 4	1		1					1		
LICENCE PRO AGRONOMIE	8	4								1		1
LICENCE PRO AMÉNAGEMENT PAYSAGER (CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN)	3	0	0									
LICENCE PRO BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	2	1	0									
LICENCE PRO BIOLOGIE ANALYTIQUE ET EXPÉRIMENTALE	1	1	1		1							
LICENCE PRO INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES (GESTION,												
PRODUCTION ET VALORISATION)	31	16	9	3					2	1	3	
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA MER	1	0	0									
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA SANTÉ (NUTRITION,												
ALIMENTATION)	1	0	0									
LICENCE PRO PRODUCTIONS ANIMALES	7	4	3				1			2		1
LICENCE PRO PRODUCTIONS VÉGÉTALES	4	0	0									1
	3	1	0		t	t	 					
LICENCE PRO VALORISATION DES AGRO-RESSOURCES						l .						

3.2 Nombre de places offertes, nombre d'intégrés et nombre de contrats signés à la rentrée par école

(Analyse comparative interannuelle)

Écoles	Agrocampus Ouest -	Agroalimentaire	Agrocampus Ouest -	Horticulture	Agrocampus Ouest -	Paysage	do Tojac Goar V	Agioransiedi	Bordeaux Sciences	Agro	FNCALA		HOONE	Y COL	Siding	CINING	MIS CANALOV	dec organia
Session	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Nombre de places offertes	15	15	6	6	6	6	30	30	15	15	18	16	27	19	14	24	10	10
Nombre d'inscrits en liste																		
complémentaire	23	26	5	7	3	15	27	20	21	23	4	5	27	<i>3</i> 5	16	8	37	57
Nombre d'intégrés	15	15	6	6	6	4	30	30	15	15	13	12	27	17	12	11	10	10
Rang du dernier intégré	21	25	9	7	8	9	52	48	33	29	22	21	52	51	30	29	20	33
Contrats signés à la rentrée	15	15	6	5	4	4	18	21	11	14	11	11	20	13	10	10	8	8
Contrats non signés à la																		
rentrée*	0	0	0	1	2	0	12	9	4	1	2	1	7	4	2	1	2	2

^{*}statut d'auditeur libre ou de stagiaire de la formation professionnelle d'une durée variable suivant les régions.

3.3 Résultats par sexe et par baccalauréat d'origine

GENRE ET BAC D'ORIGINE DES CANDIDATS	Inscrits	Admissibles	Intégrés	AGROCAMPUS OUEST - AgroAlimentaire	AGROCAMPUS OUEST - Horticulture	AGROCAMPUS OUEST - Paysage	AgroParisTech	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Oniris Nantes	VetAgro Sup
Filles	255	135	72	8	5	0	18	4	7	18	5	7
Garçons	208	102	62	7	1	6	12	11	6	9	7	3
BAC S	280	165	91	14	5	1	22	11	10	17	6	5
BAC STAV SCIENCES ET												
TECHNOLOGIES DE												
L'AGRONOMIE ET DU VIVANT	62	16	9	0	0	1	2	1	0	4	0	1
BAC S ECOLOGIE, AGRONOMIE												
ET TERRITOIRES	31	15	13	0	0	0	2	2	3	2	2	2
BAC STL	18	8	6	1	0	0	0	0	0	2	3	0
BAC PROFESSIONNEL	11	6	3	0	0	1	2	0	0	0	0	0
AUTRE BAC	41	15	4	0	0	0	1	0	0	2	0	1
NON RENSEIGNÉ	20	12	8	0	1	3	1	1	0	0	1	1
TOTAL	463	237	134	15	6	6	30	15	13	27	12	10

4 - Commentaires des examinateurs et statistiques par épreuve

4.1 Examen du dossier

Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute		
453	9,69	2,95	0	17,5		

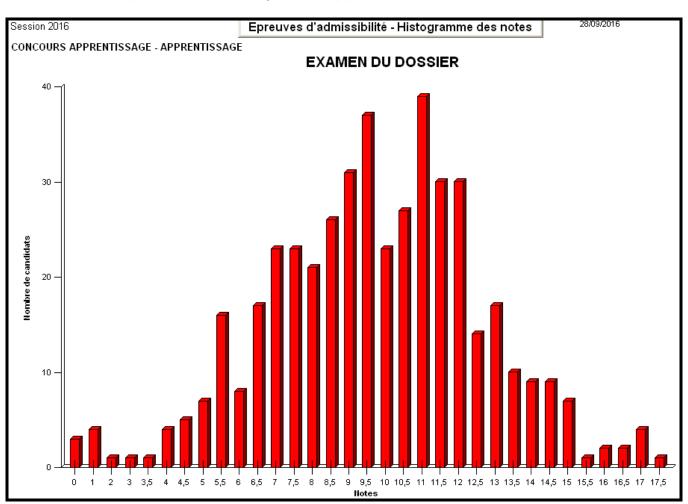
Ce dossier comptant pour 1/3 de l'admissibilité, les jurys conseillent aux candidats d'apporter un grand soin à sa constitution.

Ils insistent particulièrement sur la complétude du dossier que doit fournir le candidat. Le respect des consignes dans la constitution du dossier sera pris en compte dans l'évaluation, démontrant des qualités appréciées de rigueur et de futur professionnalisme.

En effet, le dossier doit, de manière synthétique, permettre au jury de cerner rapidement le candidat, tant sur la dimension académique (notes, positionnement dans la promotion, ...) que sur la dimension professionnelle (projet professionnel, expérience en apprentissage, stages, jobs d'été, bénévolat, ...) et/ou personnelle (associations, centres d'intérêt, ...). Par ailleurs, les examinateurs constatent que pour de nombreux dossiers, il a été parfois difficile au travers des bulletins scolaires fournis de pouvoir estimer le classement du candidat au sein de sa promotion. Le rang de classement dans la promotion est un élément obligatoire dans ce cadre en l'absence duquel le candidat pourra être fortement pénalisé.

Le candidat doit donc, à travers les documents fournis, permettre aux examinateurs d'apprécier ses compétences, ses motivations pour poursuivre des études d'ingénieur agronome et particulièrement pourquoi choisir la filière apprentissage.

Le projet de formation et le projet professionnel doivent être clairement perceptibles et cohérents. Les activités autres que les études sont également appréciées.



4.2 ANALYSE ET SYNTHESE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

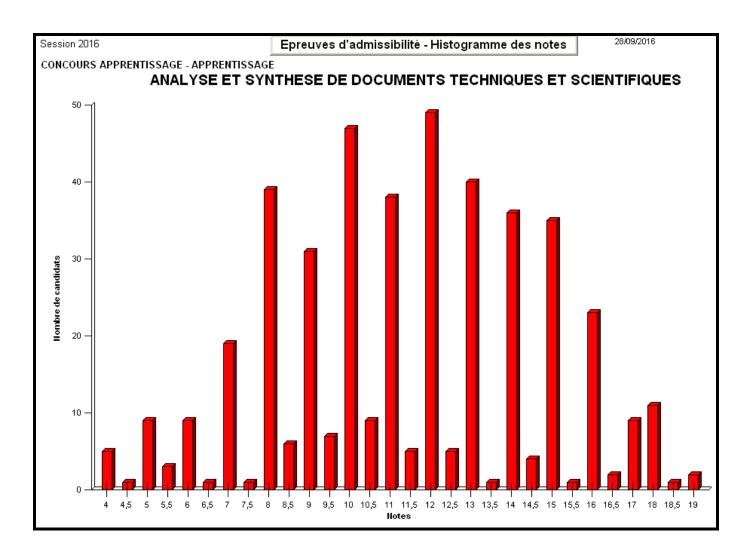
Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
449	11,43	3,21	4	19,0

L'histogramme ci-dessous montre bien la disparité des notes obtenues par les candidats sur cette épreuve. De manière globale, l'épreuve a été correctement abordée par les candidats et les notes sont majoritairement supérieures à 10/20.

Les qualités de construction et de rédaction sont particulièrement évaluées. Il est également important que le candidat respecte bien les deux parties et qu'elles apparaissent bien clairement dans la copie. De façon générale, le défaut majeur qui guette le candidat est celui de la paraphrase.

En ce qui concerne plus spécifiquement la deuxième partie, les correcteurs conseillent au candidat de recourir davantage à son expérience et aux apports personnels car on retrouve pour un grand nombre de copies les idées du texte proposé et rien de plus. Un autre défaut rencontré consiste à ne pas suffisamment faire référence au texte et de répondre un peu à côté de la question.

Par ailleurs, concernant cette seconde partie, il est nécessaire d'argumenter les points développés. Certains candidats se contentent de faire une énumération des faits, sans aucune argumentation. Les éléments d'argumentation qui permettent d'étoffer le point développé et la qualité de la réflexion menée sont valorisés.



4.3 LANGUE VIVANTE ETRANGERE: ANGLAIS

Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
449	9,03	3,28	0,5	18,0

L'épreuve écrite d'anglais a très bien joué son rôle pour évaluer le niveau des 449 candidats et a donné lieu à des notes allant de 18/20 pour la meilleure à 0,5 pour une copie quasiment blanche.

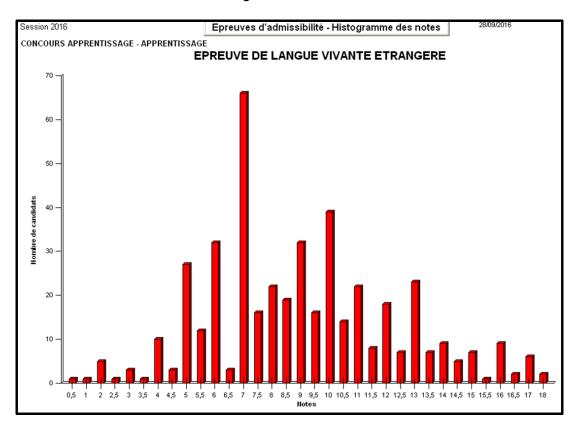
Compréhension de l'oral

La lecture préalable des énoncés permet d'anticiper le sujet de l'enregistrement. Cette épreuve nécessite un minimum d'entraînement, par exemple en écoutant de l'anglais régulièrement sur les sites en ligne (ex : BBC).

Expression écrite

Les correcteurs constatent que beaucoup de candidats n'ont pas bien géré leur temps et ne sont pas parvenus à rédiger suffisamment. De plus, un grand nombre de candidats ont des difficultés de grammaire et de syntaxe (verbes irréguliers, syntaxe, articles, temps.)

On note également un manque de vocabulaire, y compris de base. Cela passe par une lecture régulière de la presse anglaise et par une acquisition systématique du vocabulaire (par l'intermédiaire de fiches, par exemple). Il est important de faire des phrases simples et de bien vérifier les constructions de phrases (beaucoup de candidats ont un niveau faible et se lance dans des explications complexes). Le jury a valorisé les productions des candidats qui ont fait preuve d'une certaine richesse lexicale. Ils montrent qu'un travail régulier en amont et une bonne préparation syntaxique et lexicale permettent, sans être bilingue, d'obtenir une note très correcte en anglais à l'écrit.



5 - Conclusion

Pour cette deuxième session du concours par la voie de l'apprentissage, on note une forte augmentation du nombre de candidats ce qui montre la forte attractivité de ce concours. C'est dans ce concours que l'on observe la plus grande variété des profils d'origine et c'est un élément positif également pour les écoles qui recrutent.

Cette année 2016 a vu l'apparition d'une note éliminatoire fixée à 7 pour l'examen du dossier et les deux épreuves écrites. Cette introduction a eu une forte incidence, notamment dans l'épreuve d'anglais pour laquelle un grand nombre de candidats n'ont pas pu atteindre cette note de 7.

Il est recommandé aux futurs candidats de travailler tout particulièrement cette matière pour pouvoir être présents sur la liste d'aptitude.

Je souhaite une bonne préparation à tous les futurs candidats pour la session 2017.

Une nouvelle école proposera des places en 2017 sur ce concours commun : il s'agit de Montpellier Supagro et de ses deux cursus de formations : cursus ingénieur agronome et cursus SAADS.

Je remercie l'ensemble des membres du jury et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des épreuves de cette session 2016.

A Paris, le 17 novembre 2016

Anne-Laure TRIDON
Chef du service des concours

